



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

*Un Peuple – Un But – Une Foi*

**Région de Sédhiou**

ooooo/oooo//ooooo

Département de Goudomp

ooooo/oooo//ooooo

Arrondissement de Djibanar

**COMMUNE DE KAOUR**

**PLAN TRIENNAL D'INVESTISSEMENT (PTI)**

**(2021 – 2023)**

Août 2020

## SOMMAIRE

<b>I. PRESENTATION DE LA COMMUNE.....</b>	<b>1</b>
1.1. Le milieu physique .....	3
1.1.1. La situation géographique .....	Erreur ! Signet non défini.
1.1.2. Reliefs et sols .....	Erreur ! Signet non défini.
1.1.3. Le climat .....	Erreur ! Signet non défini.
1.1.4. L'hydrographie et l'hydrologie .....	Erreur ! Signet non défini.
1.1.5. La pluviométrie .....	Erreur ! Signet non défini.
1.1.6. La faune et la végétation .....	Erreur ! Signet non défini.
1.2. Le milieu humain.....	1
1.2.1. L'historique du peuplement .....	Erreur ! Signet non défini.
1.2.2. La répartition de la population .....	Erreur ! Signet non défini.
1.2.3. L'état et la dynamique de la population....	Erreur ! Signet non défini.
<b>II. RAPPEL DE LA VISION ET DES AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....</b>	<b>3</b>
2.1. La Vision de Développement .....	3
2.2. Les axes stratégiques de développement .....	3
<b>III. ACTIONS RETENUES.....</b>	<b>3</b>

## **INTRODUCTION**

### **I. PRESENTATION DE LA COMMUNE**

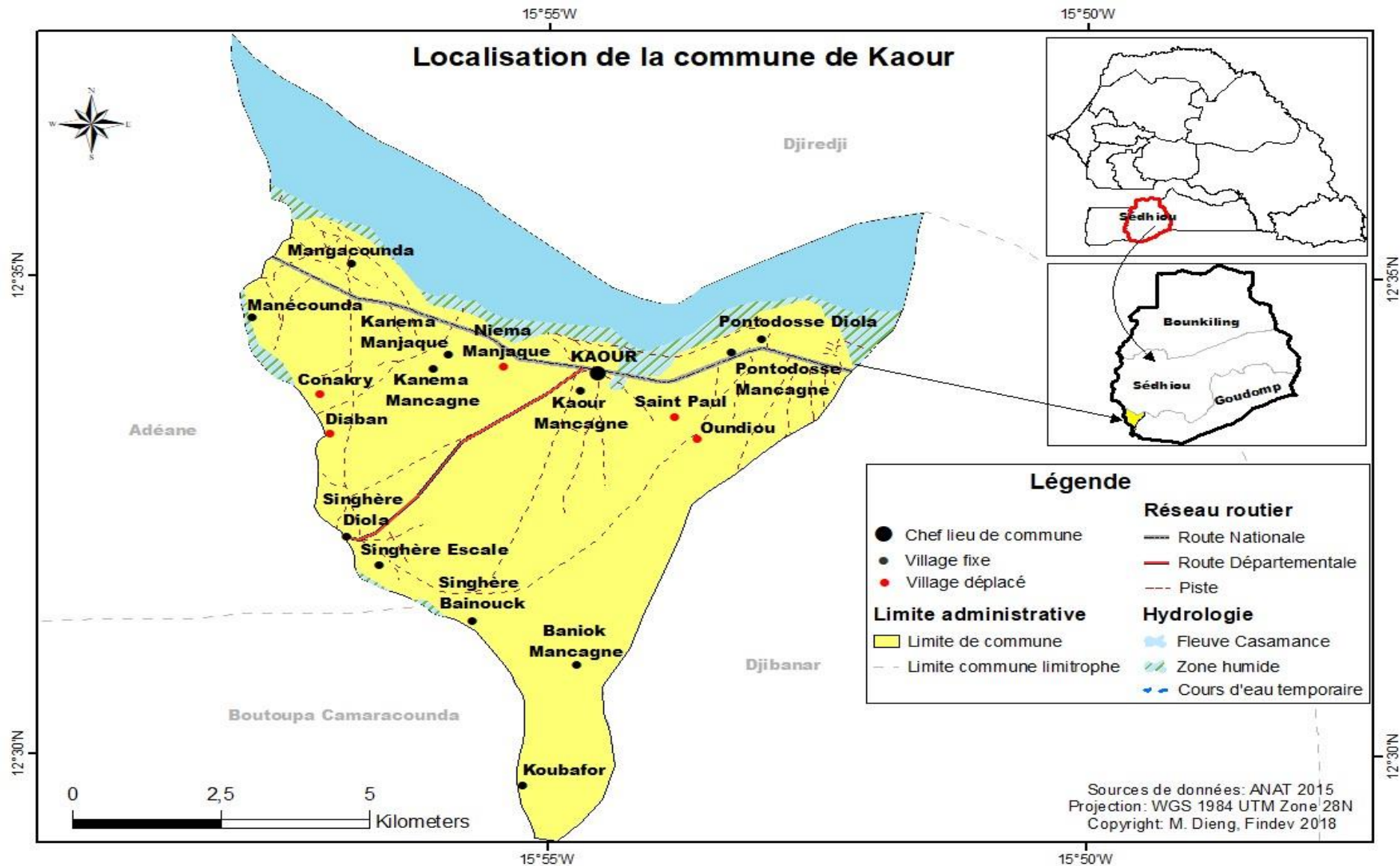
La collectivité territoriale de Kaour est érigée en commune avec l'avènement de l'Acte III de la décentralisation par la loi 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code Général des Collectivités locales.

La commune de Kaour se trouve dans la région de Sédhiou, département de Goudomp et arrondissement de Djibanar. Elle est limitée :

- Au nord par le fleuve Casamance ;
- Au sud et à l'ouest par la région de Ziguinchor, et
- A l'est par la commune de Djibanar

Elle est traversée par la « route du Sud », la Route nationale N°6 qui relie Ziguinchor et Kolda.

**Carte N°1 : Localisation de la commune**



## 1.1. Le milieu physique

### 1.1.1. Les sols

On distingue trois types (03) types de sols :

- **Les sols Deck Dior** : ils sont de types ferrugineux tropicaux peu lessivés. Ils ont une texture fine renfermant une forte proportion de limon et une teneur en argile assez élevée. Ils sont très riches en matière organique, ce qui justifie leur aptitude à une large gamme de cultures (mil, arachide, maïs, sorgho, manioc, etc.) et sont
- favorables au maraîchage et à l'élevage.
- **Les sols Deck** : ils sont des sols ferrugineux tropicaux non lessivés et renferment un pourcentage en argile assez élevé. Ils se retrouvent au niveau des mares et des environs immédiats.
- **Les bas-fonds** : Ils sont favorables à la pratique du maraîchage et de l'arboriculture

### 1.1.2. Les ressources en eau

#### □ Eaux de surface

L'hydrographie est principalement constituée :

- Du fleuve Casamance et ses affluents au nord ; et
- Des mares temporaires et le marigot de Mangacounda qui généralement tarissent en saison sèche.

La présence de ces plans d'eau représente un atout pour le développement d'activités économiques pouvant apporter des ressources substantielles aux populations. Cependant, la remontée de la langue salée constitue une menace pour l'équilibre écologique et les activités agricoles pratiquées autour du fleuve et des mares.

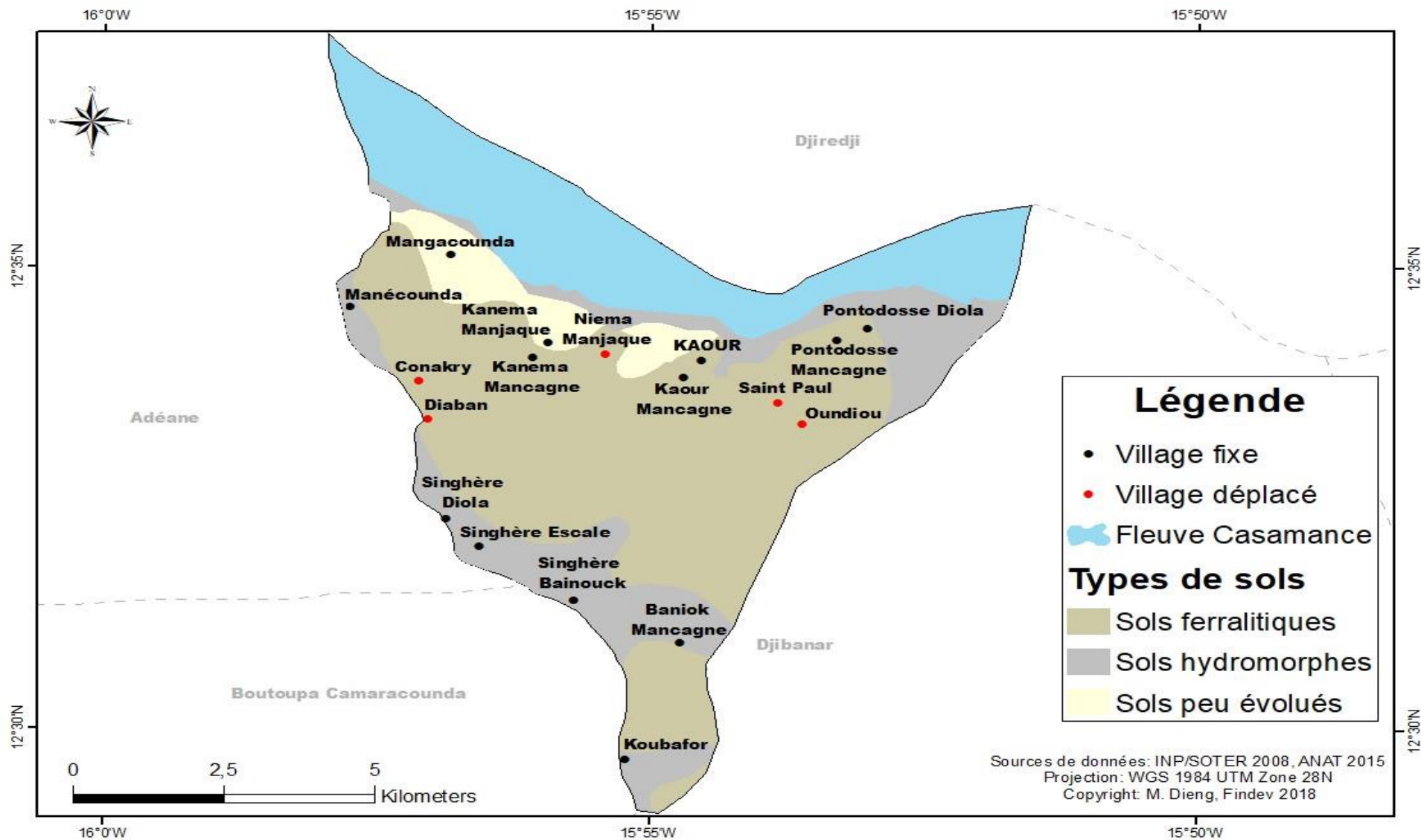
#### □ Eaux souterraines

Sur le plan des eaux souterraines, on note la présence :

- D'une nappe phréatique peu profonde (de 6 à 15 m), menacée par la remontée du biseau salé ; et
- De la nappe profonde du Maestrichtien entre 150 et 400 m.

L'approvisionnement en eau se fait essentiellement par les puits.

**Carte N°2 : Carte pédologique**



### 1.1.3. Relief et climat

Le relief de la commune est monotone et plat, cloisonné par des bas-fonds aux confluences des affluents du fleuve Casamance.

Le climat est de type Sud Sahélien tropical caractérisé par deux saisons :

- une saison pluvieuse de Mai à Novembre ;
- une saison sèche qui s'étale de Novembre à Mai.

Pour ce qui est de la température, elle varie entre 24°C au mois de Janvier et 35°C au mois d'avril. Les vents sont périodiques : de Novembre à Mars l'harmattan chaud et sec souffle d'Est en Ouest ; de mars à mai, les alizés soufflent d'Ouest en Est, la mousson, annonciatrice de l'hivernage, est présente de Juin à Octobre. Les précipitations annuelles au cours de ces dix dernières années souvent mal réparties. Elles varient entre 940 et 1600 mm (Cf. tableau ci-dessous).

**Tableau N°3 : Evolution de la pluviométrie**

Années	Nombre de jours	Pluviométrie (mm)
2007	56	947
2008	64	1190,5
2009	64	1189
2010	74	1384
2011	54	941,9
2012	81	1631
2013	82	1153
2014	66	1147,5
2015	72	1236
2016	68	1505
2017	65	1311

**Source** : SDDR Goudomp

### 1.1.4. Végétation et faune

#### La végétation

Il existe ces types de végétations dans la Commune de Mangaroungou:

- La strate arborée : Elle est formée d'espèces diverses de type soudanoguinéen avec comme principales espèces : *Caïlcédrat* (*Khayasenegalensis*), Fromager (*Ceibapentandra*), *Santan* (*Danielliaoliveri*), *Linké* (*Afzeliaafricana*), *Vène* (*Pterocarpuserinaceus*), *Bombax costatum* (*Kapokier*), *Danielliaoliveri* (*Santan*), *Dimb* (*Cordylapinnata*), *Néré* (*Parkiabiglobosa*), etc. Le sous-bois (3 à 5 mètres) est constitué de *Newbouldialaevis*, *Terminaliamacroptera*, de *Combretumsp.* ;
- La strate arbustive composée d'espèces comme les combrétacées,

- La strate herbacée essentiellement constituée de graminées vivaces et annuelles (*Combretum* et de *Terminalia*).
- La palmeraie composée de peuplements de palmiers à huile (*Elaeis guineensis*)
- La mangrove composée de quelques traces de pieds morts de *Rhizophora* et des *Avicennia* vivants, biens visibles dans la commune

### **La faune et l'avifaune**

À l'instar, de la région qui recèle un important potentiel faunique vivant dans les forêts classées et les forêts galeries qui constituent les dernières zones de repli des animaux, la commune de Kaour qui partage avec la commune de Djibanar la forêt classée de Bafata constitue un habitat de prédilection des Guib harnachés, des Céphalophes et des primates (singes verts, colobe baie et cynocéphale) et des reptiles et rongeurs (serpents, gros lézards, écureuils, rats palmistes, lièvres).

Quant à l'avifaune, elle est bien représentée au niveau des bosquets, rivières et rizières, les espèces les plus rencontrées sont : les aigrettes, les pélicans, les cigognes et les oies de Gambie.

### **1.2. Le milieu humain**

La collectivité territoriale de Kaour est érigée en commune avec l'avènement de l'Acte III de la décentralisation par la loi 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code Général des Collectivités locales.

La commune de Kaour se trouve dans la région de Sédhiou, département de Goudomp et arrondissement de Djibanar. Elle est limitée :

- Au nord par le fleuve Casamance ;
- Au sud et à l'ouest par la région de Ziguinchor, et
- A l'est par la commune de Djibanar

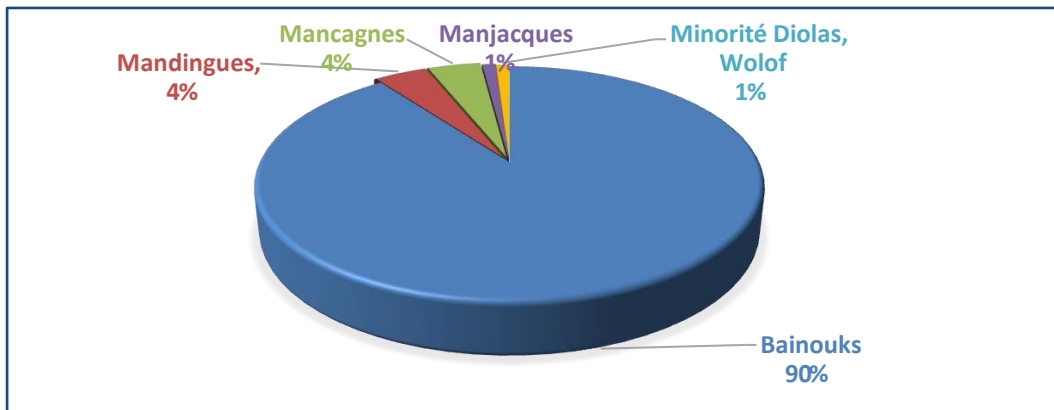
Elle est traversée par la « route du Sud », la Route nationale N°6 qui relie Ziguinchor et Kolda.

#### **4. 1.2.1 Ethnies**

La répartition ethnique est constituée de : 89% de Baïnouk répartis sur le tout territoire de la commune, 4% de mandingues, 4% de mancagnes, 2 % de toucouleurs, 1% de Manjacques, et 1% de minorité Diolas et Wolof.

### **Graphique N°2 : Répartition des ethnies de la commune**





### 1.2.2. Religion

L'Islam est la principale religion pratiquée dans la commune avec un taux avoisinant les 95% de l'ensemble de la population. Les mosquées érigées sont au nombre de 21 réparties dans les différents villages. Cependant, la commune compte quelques familles chrétiennes soit 4% de la population. La pratique de l'animisme est encore de rigueur.

## II. RAPPEL DE LA VISION ET DES AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

### 2.1. La Vision de Développement

**«KAOUR, POLE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE OUVERT, AVEC UN ENTREPRENARIAT LOCAL DYNAMIQUE».**

Cette vision futuriste, partagée par l'ensemble des acteurs, se présente comme un idéal vers lequel la commune de Kaour va tendre durant les 05 prochaines années.

Elle est essentielle en ce sens qu'elle donne une idée assez précise des perspectives de développement de la commune. Celles-ci seront déclinées en plusieurs axes stratégiques en fonction des priorités au niveau communal.

### 2.2. Les axes stratégiques de développement

Le bilan diagnostic réalisé a permis d'identifier les atouts et potentialités de la commune mais aussi de déterminer les contraintes et obstacles au développement. Ces différentes contraintes, articulées aux priorités, ont permis aux différents acteurs de définir de façon consensuelle, les leviers qu'il faut actionner pour asseoir un développement durable. Cette vision est soutenue par trois(03) axes qui tendent toutes vers sa réalisation que sont:

- **Axe 1:Création d'opportunités de richesses et promotion de l'emploi ;**
- **Axe.2: Accélération de l'accès aux services sociaux de base, protection sociale et développement durable**
  - **Axe 3: Renforcement des principes fondamentaux de bonne gouvernance.**

## III. ACTIONS RETENUES

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
<b>Secteurs sociaux</b>						
SANTE	Construire et équiper le poste de santé et une maternité	Kaour	70000	0	0	70000
	Construire et équiper 02 cases de santé	Pontodoss et Manécounda 2	24000	0	0	24000
	Électrifier le poste et les cases de santé	kaour, mangacounda, kanéma	20000	0	0	20000
	Foncer un puits moderne au poste de santé	kaour	9000	0	0	9000
	Relever le plateau médical du poste de santé	kaour	5000	5000	0	10000
	Octroyer 03 ambulances médicalisées	Kaour, Singhère, Mangacounda	40000	40000	40000	120000
	Clôturer le poste et les cases de santé	kaour, mangacounda, kanéma	11000	11000	11000	33000
	Réhabiliter les cases de santé	Mangacounda, kanéma mancagne, signère bainouck	15000	0	0	15000
EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE	Clôturer les écoles élémentaires	Kanéma Mancagne, Singhère Bainounck, Pontodos Diola	22000	11000	0	33000
	Foncer des puits modernes et/ou mettre de bornes fontaines au niveau des écoles	toutes les écoles	27000	27000	0	54000

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
	Réhabiliter les latrines dans 04 écoles	Kaour, Kanéma Mancagne, Mangacounda, Singhère	8000	0	0	8000
	Construire des latrines	Manécounda 2	2000	0	0	2000
	Construire des bibliothèques et salles informatiques	Toutes les écoles et CEM	17000	17000	17000	51000
	Créer une école préscolaire et élémentaire	Singhère Diola	17000	0	17000	34000
	Construire et équiper des blocs administratifs dans les écoles et CEM	Toutes les écoles	32000	48000	32000	112000
HYDRAULIQUE	Construire un forage équipé de château d'eau	Singhère bainounck	0	120000	0	120000
	Étendre le réseau AEP et les bornes fontaines	Toute la commune	15000	10000	5000	30000
ASSAINISSEMENT ET HYGIENE	Mettre en place un système de ramassage des ordures ménagères par charrette	kaour	5000	0	0	5000
	Créer 02 centres d'incinération dans la commune	kaour et mangacounda	0	0	0	0
	Mettre en place un dépotoir d'ordures	Singhère bainounck	0	0	0	0
ENVIRONNEMENT, HABITAT ET CADRE DE VIE	Faire un lotissement	Kaour	0	0	0	0

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
	Aménager des espaces de jeux et de loisir	kaour, mangacounda, singhère bainounck	20000	10000	0	30000
	Aménager un espace public vert dans la commune	kaour	5000	0	0	5000
JEUNESSE, SPORT ET LOISIR	Aménager 2 terrains de sport	Mangacounda, manécounda 2,	20000	0	0	20000
	Construire un stade multisports municipal	Kaour	0	50000	0	50000
	Construire un centre socio culturel et multimédia	kaour	0	50000	0	50000
	Construire un centre d'accueil pour la population déplacée	kaour	50000	0	0	50000
GENTE ET PROMOTION DE LA FEMME	Doter les femmes en matériels d'allègement	Commune	0	0	0	0
	Installer 3 plateformes multifonctionnelles	Commune	15000	0	0	15000
<b>sous-total 1</b>						<b>970000</b>
<b>Secteurs économiques</b>						
AGRICULTURE, ARBORICULTURE ET MARAICHAGE	Construire des digues et ouvrages anti-sel et de retenue d'eau	vallée mangacounda	0	0	0	0
	Doter les agriculteurs de matériel et d'équipement agricole (tracteurs, motoculteurs, arrosoirs, motopompe, etc.)	Commune	0	0	0	0

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
	Créer 02 fermes agricoles avec mini-forage+pompe solaire+réservoir+bassins de stockage	Singhère diola-Kaour; Singhère baïnouck-Mangacounda	0	36000	0	36000
	Réhabiliter le périmètre bananier	Singhère Diola	20000	0	0	20000
	Créer des unités de transformation et de conservation des fruits et légumes	Singhère; kaour ou kanéma	20000	20000	20000	60000
ELEVAGE	Construire des puits pastoraux avec des abreuvoirs	Singhère, Singhère diola ; Mangacounda, Kanéma, Kaour, Pontodoss et Manécounda	22000	33000	22000	77000
PECHE, AQUACULTURE ET PISCICULTURE	Reboiser des palétuviers et assurer le suivi des plantations	kaour	1000	1000	1000	3000
	Créer des étangs piscicoles	Singhère	0	0	0	0
	Construire et équiper un quai de pêche (PM)	mangacounda	0	0	0	0
	construire une unité de conservation des produits halieutiques	mangacounda	7000	0	0	7000
	construire et équiper une unité de transformation des produits halieutiques	mangacounda	0	0	0	0
	Construire et équiper un débarcadère	mangacounda	10000	0	0	10000

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
ARTISANAT	néant		0	0	0	0
<b>sous-total 2</b>						<b>213000</b>
<b>Secteur d'appui à la production</b>						
COMMERCE	Construire un marché permanent	kaour	45000	0	0	45000
	Créer un marché hebdomadaire	mangacounda	10000	10000	10000	30000
TRANSPORT ET COMMUNICATION	Réhabiliter des pistes latéritiques	Kaour-Singhère Baïnouck (4,5 km); Singhère Baïnouck-Singhère Diola (3 km); Singhère Diola- Kaour (4km); Kanéma-fleuve (600 m), Kanéma-RN6 (500m)	240000	120000	0	360000
	Aménager les pistes de production	Axe Pontodoss-Oundhiou-Singhère Diola (7km); axe kaour-saint paul-oundhiou-koubafor (5km); singhère escale-kaour (3km)	100000	250000	100000	450000
	Acquérir 02 pirogues motorisées	Mangacounda	4000	0	0	4000
COMMUNICATION	Renforcer le réseau orange et GSM dans la commune (PM)	Kaour	0	0	0	0
	Installer 02 antennes Tigo expresso (PM)	Commune	0	0	0	0
	Installer des paratonnerres (PM)	Commune	0	0	0	0

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
ENERGIE	Extension du réseau électrique dans la commune	Commune	10000	10000	10000	30000
	Mettre de l'éclairage public sur les voies principales de la commune	Commune	5000	5000	5000	15000
<b>sous-total 3</b>						<b>934000</b>
<b>Autres</b>						
Gouvernance	Réhabilitation et équipement de l'hôtel communal		20000	0	0	20000
<b>sous-total 4</b>						<b>20000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>						<b>2 137 000</b>

Arrêté ce présent Plan Triennal d'Investissement (PTI) de la Commune de Kaour à la somme **de deux milliards cent trente-sept millions de francs (2 137 000 000F CFA)**.